

# La question des preuves de l'existence de Dieu chez Kant

---

**Mario Ionuț Maroșan**  
Candidat au doctorat  
Institut d'études religieuses  
Université de Montréal

Université   
de Montréal

Stavroguine, s'il croit, il ne croit pas qu'il croit.

S'il ne croit pas, il ne croit pas qu'il ne croit pas.

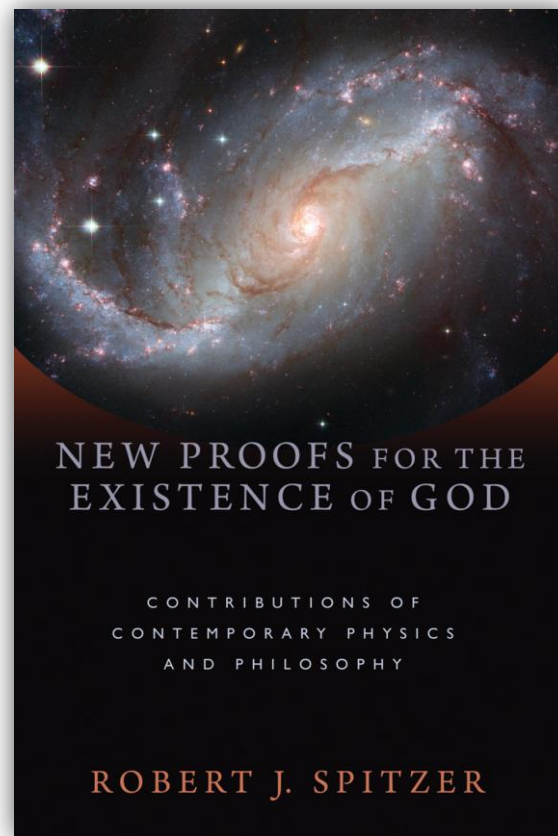
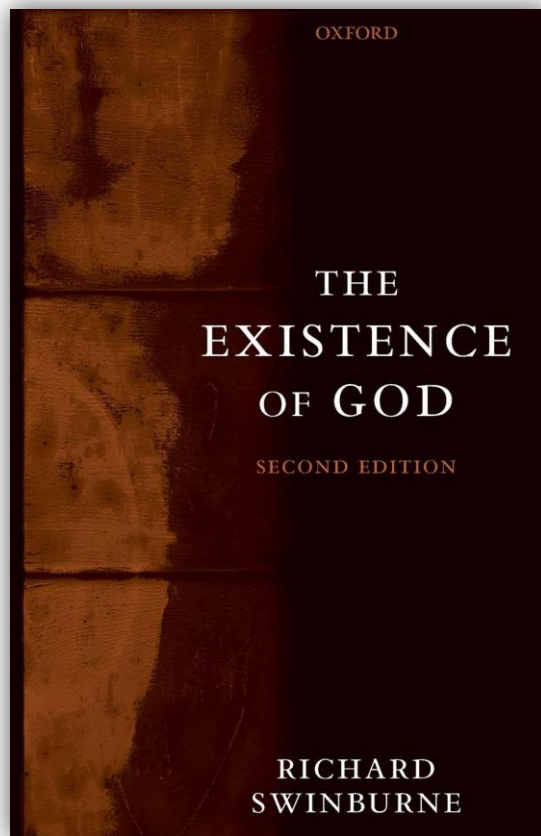
**Fiodor Dostoïevski, *Les Démons*, Tome 3 (Paris : Éditions Babel, 1985), 273.**

Ce matin, je me suis levé. Puis ne voyant aucune raison de me lever, je me suis recouché, ai tiré la couverture sur ma tête et... j'ai *pascalisé*.

**Emil Cioran, *Cahiers 1957-1972* (Paris : Gallimard, 1997), 714.**

Vous devriez travailler, gagner votre vie, rassembler vos forces. – Mes forces ? Je les ai gaspillées, je les ai toutes employées à effacer en moi les vestiges de Dieu... Et maintenant je serai pour toujours inoccupé.

**Cioran, « Syllogismes de l'amertume », dans *Œuvres* (Paris : Gallimard, 1995), 779.**



## Comment prouver à un athée – en moins d'une minute – que Dieu existe, par une preuve extrêmement simple mais imparable

13 mai 2019

[Billet d'opinion]

Dans ce texte, le philosophe Charles-Éric de Saint Germain se propose de révéler de quelle manière prouver à un athée – en moins d'une minute – que Dieu existe, par une preuve extrêmement simple mais imparable.

Demandez-lui s'il croit que l'existence du monde a un commencement dans le temps.

- S'il vous répond « non », c'est qu'il croit que le monde a toujours existé.

## Petit résumé de la présentation :

Kant est amené à déconstruire les preuves classiques de l'existence de Dieu – *ontologique*, *cosmologique* et *physico-théologique*. Dans ces conditions, il est pertinent d'interroger le procès de la raison pure spéculative et les implications pour la connaissance.

C'est pourquoi nous nous intéressons à l'Idéal de la raison pure et à la question des preuves de l'existence de Dieu chez Kant, plus précisément dans la *Critique de la raison pure*.

Notre tâche consistera notamment à retracer les grandes lignes du démontage de l'argumentation de la *theologia rationalis*, précisément à la lumière de ce que signifie d'une part l'Idéal de la raison pure pour Kant, et d'autre part, la signification positive de cet Idéal pour l'usage régulateur des idées de la raison.

LUC LANGLOIS  
YVES CHARLES ZARKA

# Les philosophes et la question de Dieu



puf

 Fondements de la politique

Jean Greisch

## Du « non-autre » au « tout autre »

Dieu et l'absolu  
dans les théologies  
philosophiques  
de la modernité

Collection de métaphysique  
Chaire Étienne Gilson

puf

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

A. PHILONENKO

# L'ŒUVRE DE KANT



TOME PREMIER

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE J. VRIN

## L'existence de Dieu peut-elle faire l'objet d'une connaissance sûre et certaine ?

Pour Kant, la réponse est **négative** : l'existence de Dieu ne peut absolument pas être démontrée par notre connaissance objective du moment qu'une telle connaissance se situe au-delà même des frontières de ce qui nous est autorisé et possible de connaître.

« En déterminant la catégorie comme une fonction synthétique de l'esprit qui n'a de raison d'être, sous le rapport du savoir, que dans l'unification du sensible et qui est par conséquent inapplicable à un objet transcendant, **Kant barrait ainsi le chemin à une connaissance de Dieu**, qui n'est justement **pas un objet appréhensible**, déterminable par des **prédicats spatio-temporels**, et qui donc ne peut être connu ni comme **substance**, ni comme **causalité**, ni comme **réalité**, ni comme **existence**, c'est-à-dire par ces concepts mêmes qui ont constitué l'assise traditionnelle de la théologie philosophique. »

Luc Langlois, « La fin des choses et la fin de la liberté : l'Idée de Dieu dans la *Critique de la raison pure* », dans *Les philosophes et la question de Dieu* (Paris : PUF, 2006), 190.

Or, si l'existence de Dieu ne constitue pas un objet à la portée de notre connaissance objective, il ne faudrait pas conclure à l'expulsion totale de la question de Dieu hors de la philosophie.

En posant les limites du savoir de l'homme, Kant œuvre au **repositionnement** de la question de Dieu, ce qui participe précisément à son projet de débroussaillage du sentier en vue qu'une nouvelle métaphysique puisse s'y déployer. À partir de là, force est de constater que la question de Dieu s'inscrit exactement dans un contexte de crise de la métaphysique sur lequel Kant va prendre appui afin de (re)poser à sa manière cette question de Dieu, mais cette fois sur des **bases moins vacillantes**.

Toute connaissance humaine commence par des *intuitions*, s'élève ensuite à des *concepts* et finit par des *idées*.



Kant opère dans un ordre bien précis : **l'argument ontologique** (qui postule que l'existence de l'Être suprême est déjà contenue dans son concept), d'abord, **la preuve cosmologique** (qui conclut de n'importe quelle expérience indéterminée à l'existence d'une cause suprême), ensuite, et, enfin, **la preuve physico-théologique** (qui remonte de la constitution particulière de notre monde (contingence), suivant les lois de la causalité, à une première), que Kant tient pour la plus importante, la plus ancienne ; ordre qui débute par l'argument dit ontologique en raison du fait qu'il semble être d'une part, l'exemple le plus éloquent d'un usage aberrant de la raison, et d'autre part, parce que réfléchir un tel argument engage directement **le problème de la « pensabilité » de Dieu.**

(i) l'argument ontologique repose sur l'idée selon laquelle une chose est possible du moment que rien de contradictoire ne se trouve au sein de son concept.

(ii) la preuve cosmologique s'étale de manière similaire, à la différence qu'elle n'a pas comme point de départ le concept de Dieu, mais pose le problème de l'existence de manière plus générale : Kant souligne que c'est cette preuve, que Leibniz appelait aussi *a contingentia mundi* qui postule que si quelque chose existe, il faut aussi qu'existe un être absolument nécessaire.

(iii) Concernant la preuve physico-théologique, « l'expérience de la *finalité* des productions naturelles dont elle s'inspire semble en effet avoir l'avantage de la protéger contre les ratiocinations *a priori* de la preuve ontologique, et contre l'imprécision de la notion d'existence qui hypothèque l'argument cosmologique. En ce monde se trouvent partout des signes d'une mise en ordre de la nature empirique. Cette finalité recoupe tellement l'ensemble des productions naturelles et englobe à ce point leur diversité qu'elle ne saurait être le fruit d'un simple hasard, ni d'ailleurs d'un principe d'autofaçonnement de la matière [...]. Tout la reconduit au contraire au concept d'une cause agissant selon des Idées, c'est-à-dire d'une cause intentionnelle opérant par liberté. Si l'intelligence commune accorde tant de crédit à cette idée, c'est que la profusion ordonnée de la nature empirique semble devoir appartenir à un autre langage que celui de la nature physico-mathématique, relever plutôt d'un univers [...] d'intention et de volonté auquel ne peut pas accéder, et doit s'interdire d'accéder, l'explication causale des phénomènes. » (Langlois, *op. cit.*, 198-199)

Enfin, il est pertinent à ce stade de notre réflexion, c'est-à-dire tout juste après avoir retracé les grandes lignes du démontage kantien du discours de la *theologia rationalis* qui constitue en somme le volet où Kant opère par la **négative**, de ne pas nous arrêter là : on resterait véritablement à mi-chemin car l'entreprise kantienne dans la *Critique de la raison pure* ne porte pas en elle une conclusion qu'on pourrait qualifier d'agnostique à l'égard de ce qui est au-delà du sensible.

Rappelons à cet effet, comme nous l'avons démontré plutôt, qu'en posant les limites du savoir de l'homme, Kant, par extension, œuvre au repositionnement de la question de Dieu, ce qui participe précisément à son projet de débroussaillage du sentier en vue qu'une nouvelle métaphysique puisse s'y déployer : c'est pour cela qu'il a dû mettre de côté le savoir afin de faire de la place pour la croyance. Kant opère alors par la **positive** aussi. Il y a dès lors une signification positive de l'Idéal de la raison pure pour l'usage régulateur des idées de la raison.

En fin de compte, la contribution kantienne dans la *Critique de la raison pure* est **thérapeutique**.

